



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FREGOUVILLE
DEPARTEMENT DU GERS

PV n° 06-2026

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 JUILLET 2026

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le 09/07/2026 à 21 heures, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur DALDOSSO Michel, Maire de FREGOUVILLE

Date de convocation du conseil et affichage : 01/06/2026

Date d'affichage de la liste de délibérations : 09/07/2026

Conseillers municipaux en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 10

*Présents :

Mesdames : PROVOST Marion, LAGRAULET Vivienne, GARDET Amandine, MASSON Eléonore

Messieurs : DALDOSSO Michel, DESSOLAS Charly, DUPOUX Florian, PERES Nicolas, REGINATO Alexandre.

*Absents/excusés ayant donné procuration :

BAYONNE Nicolas donne pouvoir à PERES Nicolas

*Excusés n'ayant pas donné procuration :

VEISSAIRE Atika

Secrétaire de séance : REGINATO Alexandre

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier compte-rendu.
- Délibération : règles de publication des actes.
- Délibération : relative à la fixation des attributions de compensation 2026.
- Campagne de la fiabilisation des évaluations foncières.
- Choix d'un référent pour l'ARS (Agence Régionale de Santé).
- Programme érosion du GAGT (Groupement d'agriculteurs de la Gascogne Toulousaine).
- Point sur les travaux : route, école (déménagement) et aire de jeux.
- Point sur les commissions.
- Entretien des bâtiments : étude des devis et/ou embauche d'un contractuel.
- Plan Communal de Sauvegarde
- Inauguration de l'école.
- Questions diverses

La séance du conseil municipal est ouverte à 21h00

1. APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 11 ET 20 MARS 2026 (SEANCE PRECEDENTE)

Les élus ont reçu le projet de PV avec les documents préparatoires à la réunion. Monsieur le Maire demande s'ils ont des remarques sur celui-ci. Les élus répondent négativement. Monsieur le Maire soumet le PV au vote. Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents et représentés.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
10	10	0	0	

2. Délibération : règles de publication des actes

Monsieur le Maire expose l'objet de cette délibération : le 30 juin 2022 le conseil municipal a pris la décision de publier les actes de la commune par affichage, renonçant ainsi à le faire par voie dématérialisée sur le site de la commune.

Monsieur le Maire propose de revenir sur cette décision et d'opter pour la publication par voie dématérialisée. Les conseillers échantent sur cette proposition et conviennent qu'elle est pertinente.

Le conseil vote pour mettre à disposition les actes de la commune sur le site plutôt qu'en affichage papier devant la mairie.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
10	10	0	0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire fait également remarquer que le tableau d'affichage de la mairie est situé côté sud de la mairie en haut d'un escalier et donc inaccessible pour les personnes à mobilité réduite. Il propose de le déplacer au nord de la mairie afin de le rendre accessible. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

3. Délibération : relative à la fixation des attributions de compensation 2026

Le maire lit la délibération concernant les attributions de compensation entre la commune et la CCGT (document ci-joint). La commune de Frégouville est redevable de 9356€ au profit de la CCGT. Il s'agit de confirmer la délibération prise par le conseil communautaire de la CCGT. Après un court débat, Monsieur le Maire propose de passer au vote. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
10	10	0	0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Campagne de la fiabilisation des évaluations foncières

Le maire présente le principe de l'expérimentation d'évaluation foncière des résidences sur la commune proposée par la DGIFP. Le conseil municipal en débat, convient que refuser l'expérimentation ne serait que « reculer pour mieux sauter ».

Monsieur le Maire soumet cette proposition au vote. Le conseil décide à l'unanimité de participer à cette campagne.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
10	10	0	0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Choix d'un référent pour l'ARS (Agence Régionale de Santé)

Le maire lis le mail de l'ARS sur la demande de désignation d'un référent santé-environnement.

Le conseil municipal propose de demander à M. Jean Marc FAJOLLES, agent d'entretien de la commune, d'assurer cette mission.

En cas de refus de celui-ci Mme Vivienne LAGRAULET, conseillère municipale assurera cette mission.

Par ailleurs Marion PROVOST propose une première communication par mail vers l'ensemble des administrés afin de partager l'information de l'ARS concernant la lutte contre l'Ambrosie.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

6. Programme érosion du GAGT (Groupement d'Agriculteur de la Gascogne Toulousaine)

Florian DUPOUX présente le tableau du programme érosion sur 2021-2023. Les années précédente les agriculteurs concernés étaient subventionnés via la CCGT par des fonds européens dédiés (fonds verts) afin d'implanter des couverts végétaux (type féveroles) dans l'objectif de limiter l'érosion et d'éviter que les routes soient recouvertes de boue lors des gros orages de printemps. Cette subvention étant arrêtée le GAGT demande aux communes concernées de financer ce programme afin de protéger nos routes. Nicolas PERES annonce qu'un travail est en cours pour redessiner la carte des parcelles réellement sensibles à l'érosion. La décision de cotiser ou non au programme sera prise à l'issue de ce travail.

7. Point sur les travaux : route, école (déménagement) et aire de jeux

Florian Dupoux fait un point sur l'évolution des travaux de l'école. L'entreprise pour la pose des sols viendra prochainement. La pénalité de 6000 euros a été appliquée au maçon.

Le grillage sera changé pour avoir une hauteur de 1,80m et respecter la norme imposée.

Une étude est en cours pour changer aussi le portail d'entrée. Le conseil vote à l'unanimité de valider un devis s'il ne dépasse pas les 2500 euros.

Charly DESSOLAS fait un point sur les travaux de voirie effectués récemment sur la commune. Des panneaux avertisseurs « danger accotements dangereux sur 2 km » seront posés sur la route de Monferran-Savès.

Le maire indique aussi que sur le chemin de la Sabaterie il n'y a pas de panneau d'entrée d'agglomération. Un travail sera fait pour actualiser la signalisation sur la commune, une zone 30 est demandée par un agriculteur. La solution du bicouche a été débattue sur son efficacité. Elle est une solution « pansement » pour protéger la voirie, la solution d'investir chaque année sur la réhabilitation par portion les plus fréquentée a été proposée. Il faudra étudier différentes hypothèses pour les travaux de 2027.

Charly DESSOLAS présente le plan du projet et le devis de l'aménagement de l'aire de jeu tel que présenté pour l'obtention des subventions 63k€. Il nous présente un second plan retravaillé avec des espaces de jeux variés, une table PMR, une piste de trottinette pour 65k€.

. Ensuite il nous présente un fournisseur espagnol BENITO d'équipement urbain avec la possibilité d'installer un terrain réactualisé sur le terrain de tennis. L'idée défendu est de recréer de l'attractivité sur le village pour des associations sportives, les familles, le comité des fêtes.

Il est convenu que chacun revienne avec ses idées pour le conseil municipal de septembre. Pour rappel les subventions seront perdues si nous n'avons pas signé de devis avant fin décembre.

Aménagement du terrain de tennis : une alternative à l'évolution vers un city stade est proposée, c'est l'évolution vers un terrain de Padel pour un budget de 35 k€. Ces travaux sont envisagés pour 2027, en conséquence il est convenu de lancer un sondage à l'automne sur le devenir de ce terrain.

8. Point sur les commissions

Florian propose un accueil des nouveaux habitants. Comment les attirer sur les festivités de la commune.

Un retour est fait sur la maïades, les participants ont été ravis.

Au SMIS la rencontre de la nouvelle directrice de l'école de Frégouville a été faite.

Le jeudi 23 juillet à partir de 18h sera déménagé le mobilier des algécos dans les nouvelles classes.

3 embauches sont envisagées par le SMIS une cantinière et 2 animatrices ALAE.

Le conseil municipal donne son accord pour la signature du devis pour le nettoyage de la salle des fêtes.

Amandine fait un rendu sur la réunion avec le DASEN et le préfet sur le devenir des écoles en milieu rural.

La commission communication nous informe de la prolongation du nom de domaine du site internet et précise qu'elle est au travail pour actualiser celui-ci.

La commission urbanisme annonce la possibilité de révision du PLUiH, elle travaillera sur ce point avec les services de la CCGT dans le courant de l'été et soumettra des propositions au conseil municipal de septembre.

9. Plan Communal de Sauvegarde

Une réunion rassemblera la commission pour travailler sur le sujet le jeudi 16 juillet à 20h.

10 . Inauguration de l'école

Le maire propose une inauguration pour réunir et remercier les différents partenaires du projet. La date du 09 octobre en fin de journée est en vue. Une liste d'invitation doit être faites pour budgétiser une réception du type apéritif dînatoire.

11 . Question diverses

- Le SDIS invite le maire et les adjoints de toute le CCGT pour une réunion d'information le 30 septembre.
- Il est décidé d'acheter une échelle pour mieux équiper nos ateliers municipaux.

La séance du conseil municipal est clôturée à 23h59

Liste des délibérations prises lors de la séance du 09/07/2026

- Délibération : règles de publication des actes.
- Délibération : relative à la fixation des attributions de compensation 2026.

DALDOSSO Michel 	REGINATO Alexandre 
--	--